

Avec ses 230 centres
en France il y a
toujours un Cnam
près de chez vous !

le cnam

LA FORMATION sur mesure



www.cnam.fr

le cnam

Certificat de compétence - CC2000A Gestion des services publics territoriaux en France et en Europe

Public/conditions d'accès

- Prérequis : niveau bac, avec une bonne culture générale ;
- Être motivé par la vie locale, avoir une implication professionnelle dans le domaine de la gestion des services publics territoriaux.

Objectifs

Acquérir des compétences financières, juridiques, techniques, managériales et organisationnelles dans le domaine des collectivités territoriales, et ce, afin de :

- mieux appréhender les territoires ;
- comprendre les modalités de gestion des services publics locaux ;
- maîtriser les fondamentaux transversaux du droit public appliqué, et dans les politiques régionales européennes ;
- suivre l'application des règlements, directives et décisions européennes dans les domaines des services publics locaux.

Compétences visées

- Intégrer un service ou une direction de collectivité locale ;
- Contribuer à l'élaboration de projets publics à l'échelle d'une collectivité ou d'un établissement public local ;
- Gérer un projet de développement local ;
- Conduire des partenariats public/privé dans le secteur local ;
- Appréhender, pour une entreprise, les implications des grandes politiques européennes et sectorielles.

Débouchés professionnels

- Assistant en aménagement du territoire
- Responsable en gestion d'affaires
- Gestionnaire de services publics territoriaux

Tarif

- 30 € le crédit

Date limite d'inscription

- 15 octobre pour des raisons pédagogiques

Programme du certificat		
Code UE	Intitulé de l'UE	Crédits
ACL101	Les fondamentaux des collectivités locales	6
ACL102	La gestion thématique des collectivités locales	4
ACL103	L'Europe des territoires	4
ACL105	Les fondamentaux du droit public appliqué	4
UEV109	Initiation au développement local	4
UEV133	Sociologie urbaine et stratégies territoriales	6
UA1103	Projet tutoré	4

Depuis décembre 2021, le Cnam est certifié Qualiopi pour l'ensemble des entités de formation de l'établissement public, et pour les quatre types d'actions couvertes par cette certification :

le cnam Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPÉTENCES
ACTIONS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE



Aider les auditeurs
en situation de handicap :
handi.cnam.fr

territoires.cnam.fr

Contact

Djoher Marouf,
gestionnaire pédagogique
01 40 27 21 02
djoher.marouf@lecnam.net